

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 41 (2004)  
**Heft:** 1587

**Artikel:** César Roux (1857-1934) : Heimatlos et vaudois  
**Autor:** Gavillet, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1019004>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Heimatlos et vaudois

**La correspondance entre le grand médecin lausannois et sa femme vient de paraître. On y découvre un homme empreint de pudeur et animé d'une vocation inébranlable pour la chirurgie.**

L'hôpital cantonal, appellation originelle, est devenu le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV). La référence au canton a disparu dans la nouvelle dénomination. On peut le regretter. Elle traduisait un lien identitaire. Les Vaudois savent que, quel que soit leur lieu de résidence, quelle que soit leur condition sociale, quelle que soit aussi la qualité des hôpitaux régionaux, ils peuvent trouver à l'hôpital cantonal les soins aigus requis. Ce lien ne reflète pas seulement les investissements lourds et les frais de fonctionnement élevés qu'assume le canton. Il a été aussi construit par plusieurs générations de médecins éminents. La filiation fut en chirurgie évidente. Frédéric Snagesser et Roger Mosimann furent formés par Pierre Decker, lui-même élève de César Roux. Dans l'institution César Roux a créé une véritable école.

La petite fille de César Roux, Jeanne-Marie Allier, a retrouvé la correspondance de son grand-père : une centaine de lettres adressées à sa femme. Contribution précieuse à la connaissance de Roux et à l'histoire de la création d'un enseignement

vaudois de la médecine, si l'on sait que César Roux dut faire ses études à Genève et à Berne, l'Académie vaudoise n'ayant pas encore créé de faculté de médecine.

## Quelques relevés de lecture

La correspondance naît de l'absence et de la distance. Elle constitue donc un récit interrompu, de manière frustrante, quand les correspondants sont réunis.

Anne Bégoune était juive, ukrainienne, étudiante en médecine à Berne où César Roux la rencontra. Sa condition étrangère a pesé sur leur relation que Roux tint secrète à l'égard de sa famille, à l'exception de sa mère. Ses frères et sœurs le soutenaient financièrement et Roux semble avoir redouté qu'ils cessent leur appui. D'où des précautions constantes pour éviter d'être surpris comme s'il s'agissait d'une liaison coupable et qui surprennent chez cet homme direct et fonceur. Sa propre famille était pourtant suisse et vaudoise de fraîche date. Roux, ce grand Vaudois, est né *heimatlos* (voir encadré ci-dessous), bien que totalement intégré, son père ayant été instituteur, inspecteur scolaire, député radical. Mais peut-être qu'une jeune

femme juive et russe prenait à contre-pied cette volonté d'intégration.

La correspondance publiée n'est pas une intrusion indelicat dans la vie intime de Roux. Car ce qui frappe, c'est la grande pudeur épistolaire dont il fait preuve. Rien de plus compromettant que l'excuse rare et exceptionnelle d'avoir fait mal aux lèvres de sa fiancée pour l'avoir trop embrassée. Mais surtout c'est la

volonté de César Roux d'aboutir dans ses études et d'accomplir sa vocation de chirurgien qui impressionne. Roux est un cas exemplaire où a fonctionné l'échelle sociale, sa mère étant veuve et la famille nombreuse. Brillant élève, brillant étudiant qui fut d'emblée remarqué et aidé par le grand chirurgien bernois Emil T. Kocher - futur prix Nobel de médecine - de réputation internationale et qui l'aida à faire une tournée de stages rapides en Autriche et en Allemagne. Tout semble s'enchaîner si opportunément qu'on oublierait sous cette aisance l'énergie, la force de travail de Roux que rien ne fait dévier.

On découvrira aussi l'engagement civique de Roux. Il aide pendant quelques semaines un confrère français soignant les blessés de guerre, ce qui nous vaut une reprise de la correspondance postée cette fois à Besançon. Il fut même conseiller communal et nommé, peu après son dernier mandat... bourgeois d'honneur de la ville de Lausanne.

## Ernest Ansermet

Dans les années soixante, la ville de Lausanne octroya à Ernest Ansermet la bourgeoisie d'honneur. Ansermet était originaire de Mont-la-Ville, au flanc du Jura, où César Roux grandit dans la maison familiale. Coïncidence certes. Mais qui renvoie à une époque où le canton était la «caisse de résonance» permettant à quelques créateurs d'être entendus au-delà des limites locales. La résonance aujourd'hui semble avoir besoin en plus d'autres amplificateurs. *ag*

César Roux, *Un si petit homme*. Lettres à Anne Bégoune et quelques autres correspondants. Editions d'En Bas, 2003.

Benjamin Baudraz a non seulement établi rigoureusement le texte, mais a par ses recherches apporté des informations précieuses pour éclairer des circonstances évoquées par la correspondance.

## Heimatlos

Les Roux étaient originaires d'une vallée française, proche de Sestrières qui se convertit d'abord à l'enseignement de Vaudès (la dissidence des Vaudois), puis au protestantisme. En 1685, Louis XIV ordonne l'éradication du protestantisme. Les Roux choisirent l'exil et se réfugièrent à Bex où ils purent résider, avec un statut de «tolérés» ou d'«incorporés». En 1850, la Confédération décida que les *heimatlosen* devaient obtenir la citoyenneté suisse et cantonale. Vaud mit neuf ans pour légiférer, puis douze pour appliquer sa propre loi. Car il fallait trouver une commune qui accorde la bourgeoisie communale. Finalement, contre une forte rétribution, Sainte-Croix joua ce rôle en 1871. C'est ainsi que César Roux né en 1857 fut *heimatlos* jusqu'à l'âge de quatorze ans. Les Roux étaient arrivés en Pays de Vaud en 1685. Ils ont dû prendre racine pendant 186 ans avant d'être naturalisés.